

SABLET

Dépressif, il se jette
d'une tour des remparts

Hier, en toute fin de matinée, alors que la majorité des Sablétais étaient à table, un homme âgé de 36 ans et qui vivait seul chez ses parents s'est jeté du haut d'une tour des remparts haute d'une dizaine de mètres. Selon quelques témoins rencontrés peu après dans le village, cet homme était dépressif. Faute de témoins directs du drame, la substitut du procureur de Carpentras a ordonné une autopsie. Le corps a été transporté à Nîmes.



ROQUEMAURE

Elle assène deux coups
de couteau à son mari

La soirée de dimanche a littéralement dégénéré dans un logement de Roquemaure où dînait un couple de quadragénaires. Une dispute a en effet éclaté entre eux et le mari (qui était ivre) aurait alors insulté sa femme sans néanmoins la frapper. C'en était pourtant trop pour son épouse qui s'est saisie d'un couteau de table pour en asséner deux coups dans le dos de son mari. Heureusement, la lame n'a touché que le secteur de l'omoplate elle n'a atteint aucun organe vital. Le mari a néanmoins dû subir plusieurs poings de suture pour ces blessures superficielles. Quant à son épouse, elle a été interpellée par les gendarmes de la brigade de Roquemaure qui l'ont placée en garde à vue. Elle sera convoquée au tribunal correctionnel de Nîmes pour des violences aggravées.

VAISON-LA-ROMAINE ● **Vol de deux colis de... fromage.** C'est très tôt le matin que la fromagerie "Lou Canesteou", rue Raspail à Vaison-la-romaine, a été victime d'un vol peu commun. En effet alors qu'un des employés chargeait le camion frigorifique garé devant le magasin, pour assurer la livraison de clients restaurateurs, deux cartons de fromages ont disparu. Un vol qui a été effectué en quelques instants. Malgré des recherches rapides dans le quartier, rien n'a été retrouvé.

Deux couteaux en prison et des
questions sur la mort de Medhi

TARASCON La reconstitution du meurtre de ce Vedénais révèle des problèmes de sécurité

Is n'avaient plus mis les pieds au centre de détention de Tarascon depuis les faits. Depuis ce terrible après-midi d'octobre 2012 où Medhi Ziani a été mortellement touché d'un coup de couteau en plein cœur. Les quatre détenus soupçonnés d'avoir tué, avec plus ou moins de responsabilité, cet ancien boxeur de Vedène ont été extraits de leur prison où ils avaient été "dépayés" depuis les faits pour participer à une reconstitution conduite par le juge d'instruction Rivet. A huis clos.

"La reconstitution a permis de confronter les déclarations des uns et des autres. Il n'y a pas eu de difficultés majeures", précisait à la sortie M^e Alexandre Aubun, avocat de l'un des accusés âgé de 20 ans. Pas de difficultés sur le geste certes, mais beaucoup de questions encore sur le mobile de cet homicide, et les conditions qui l'ont permis. L'avocat aixois rejette la thèse d'un assassinat, autrement dit d'une préméditation, mais accreditte celle d'une bagarre qui a mal tourné. Une thèse contredite par la partie civile représentée par le bâtonnier Patrick Gontard: "Il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'agression a été préméditée. La reconstitution a permis de voir comment se sont répartis les rôles, de savoir qui a fait quoi".

Quant au mobile, pour M^e Aubun "L'acte est lié à la



Le bâtonnier Patrick Gontard était hier à Tarascon pour la reconstitution de l'homicide de Medhi.

/PHOTO VALÉRIE FARINE

condition des détenus, notamment les phénomènes de violence et de racket". "Une vengeance accomplie avec une grande détermination" reprend le bâtonnier Gontard.

Quid des couteaux?

Défense et partie civile se rejoignent cependant sur un fait: comment deux couteaux ont pu être introduits dans ce centre de détention? "Il y a eu une carence de l'administration pénitentiaire en matière de sécurité. Comment des détenus peuvent obtenir deux armes? Une carence d'autant plus grave qu'elles peuvent se retourner aussi

contre le personnel pénitentiaire. C'est ce qui me choque", révèle M^e Aubun.

"Il y a un problème d'ordre général, les conditions de détention sont difficiles, le personnel est dépassé. Honnêtement, le personnel a fait ce qu'il a pu avec les moyens qui sont les siens", poursuit M^e Gontard. Des questions qui sont certainement remontées jusqu'au ministère de la justice qui a proposé une indemnisation à la famille de Medhi. "L'administration a failli à son obligation de sécurité envers ce détenu", souligne l'avocat avignonnais.

Jean-Luc PARPALEIX

L'AVIS de l'Ufap

"Rien n'a
vraiment
changé"

Pour le délégué syndical de l'Union fédérale de l'administration pénitentiaire (Ufap), Éric Rouvière, "rien n'a vraiment changé au centre de détention". "L'établissement a été construit au début des années 90, avec des plans établis au moins cinq ans plus tôt. Il est aujourd'hui dépassé et ne répond plus aux exigences du moment. La population carcérale a évolué, nous avons de plus en plus de jeunes, qui sont de plus en plus violents". L'Ufap réclame plus de moyens humains. La prison compte 116 surveillants pour 650 détenus, "mais cela ne fait que 40 personnes sur une vacation, 5 surveillants pour un bâtiment abritant 220 détenus. Il faudrait aussi une brigade cynophile". Plus de moyens matériels aussi. "Les jets d'objets par-dessus le mur d'enceinte sont courants. Ici, il y a une seule caméra, à l'entrée. Il en faudrait tout autour à l'extérieur de l'établissement". Pour M. Rouvière, l'État mise trop sur l'insertion au détriment de la sécurité.

9714

www.volkswagen.fr

Contentez-vous du maximum.



Polo Life suréquipée à partir de 10 990 €*

SOUS CONDITION DE REPRISE

- Climatisation • Jantes alliage 15" • ESP avec ABS
- Volant cuir multifonction • Radio CD 6HP



Das Auto.

Volkswagen recommande **Castrol EDGE Professional**

Volkswagen Group France s.a. - R.C.S. Soissons B 602 025 538.

*Prix TTC conseillé au tarif du 02/01/2013 mis à jour le 01/04/2013 de Polo série spéciale 'Life' 1.2 60 ch BVM5 3 portes, prime à la casse VW Think Blue, de 1500€ TTC (sur Polo neuve hors Polo Concept essence) pour mise au rebut dans la filière de valorisation agréée par Volkswagen Group France d'un véhicule de plus de 10 ans et remise exceptionnelle de 1000€ TTC (uniquement sur Polo 'Life' et Polo 'Match@') déduites (cf. volkswagen.fr). Offre réservée aux particuliers non cumulable avec toute autre offre en cours en France métropolitaine valable pour toute commande du 01/03/2013 au 23/04/2013 dans le réseau participant. **Modèle présenté** : série spéciale Polo 'Life' 1.2 60 ch BVM5 5 portes avec options peinture métallisée (470€ TTC) et toit ouvrant électrique (950€ TTC) au prix TTC conseillé au tarif du 02/01/2013 mis à jour le 01/04/2013 de **13 050 €**, prime à la casse VW Think Blue. et remise exceptionnelle Polo 'Life' déduites. Match@ H.F.P. 2012. **Think Blue. • Pensez en Bleu. Life • Vie. Das Auto. • La Voiture.**

Cycle mixte (l/100 km) : 5,5. Rejets de CO₂ (g/km) : 128.